LANVOLLON

AU FIL DU LEFF

DÉCEMBRE 2017

ASSISTANCE LORS DE LA PRÉSENTATION DU BILAN À MI-MANDAT

VILLE DE LANVOLLON

BULLETIN MUNICIPAL N° 66

SOMMAIRE

Lettre du Maire 2
Conseil municipal 3
Cérémonies 5
Conseil Municipal des enfants 6
Ecoles 6
Résidence An Heol 10
Bilan à mi-mandat 12
Repas des Aînés 29
Culture 30
Associations 31
Infos pratiques 34
Etat civil 39

Mairie
14 place du Général de Gaulle
22290 LANVOLLON
Tél : 02 96 70 00 28
Mail : commune.lanvollon@wanadoo.fr
Site : www.lanvollon.fr

Directeur de la publication : Arsène NICOLAZIC
Rédaction : Commission Communication
Photos : Mairie
Conception et Réalisation :
GROUPE ROUDENN GRAFIK
11 Impasse des Longs Réages - 22190 PLERIN
Tel : 02 96 58 02 03 - Fax : 02 96 58 02 04
Dépôt légal : décembre 2017

LETTRE DU MAIRE

Chère Lanvollonnaise, Cher Lanvollonnais,

Ce dernier bulletin de l'année fait écho à la présentation du bilan de mi-mandat qui a eu lieu le mois dernier.

Vous avez été nombreux à y assister et nous vous sommes reconnaissants de l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune.

Fidèles à nos engagements, nous avons consacré un budget conséquent dans les travaux de voirie.

En 2017, notre programme de voirie a été perturbé pour les raisons que j'ai évoquées dans le bulletin précédent, mais les travaux seront réalisés courant 2018 (rues de la Gare et du Bois du Chat).

Les riverains de l'impasse du Petit Verger, dont l'aménagement est terminé, ont à présent la satisfaction de disposer d'un cadre agréable.

Nous avons aussi œuvré au cours de cette première partie de mandat dans les domaines de la jeunesse, du sport, de l'urbanisme et de l'environnement, de la communication et de la culture, de la sécurité mais aussi dans l'entretien et la rénovation du patrimoine communal..

Tous ces investissements ont été financés par nos résultats d'autofinancement, ce qui a permis de diminuer sensiblement notre endettement.

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions dans les trois établissements.

Comme prévu, l'école publique Yves Jouan a adopté le rythme des quatre jours, les TAP ayant été supprimés.

Je ferai le point sur les dossiers en cours et à venir lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 7 janvier 2018 à la salle Armor-Argoat.

J'espère vous voir très nombreux pour ce moment de convivialité.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et d'agréables moments en famille ou entre amis.

Arsène NICOLAZIC
Maire de Lanvollon

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept
Le vendredi 30 juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Lanvollon se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément à l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Sous la présidence de Monsieur Arsène NICOLAZIC, Maire
Etaient présents :
Monsieur Dominique PRIGENT, Monsieur Alain SAPIN, Madame Patricia MARTIN, Madame Sandrine NIVET adjoints.
Monsieur Stéphane GOUTIERS, Monsieur Evence LE GOAS, Madame Marie-Françoise LIMPALAER, Monsieur Christian TRILLA, Monsieur Pierre GLO, Madame Marie-Annick THOMAS, Madame Monique LE VOGUER, Madame Jocelyne LALLES, Monsieur François MORVAN, Monsieur Jean-Louis CONAN conseillers municipaux.
Monsieur Pascal LACROIX est représenté par Monsieur Alain SAPIN
Madame Roselyne DESCAMPS est représentée par Monsieur Arsène NICOLAZIC
Madame Florence QUATTRIN est représentée par Monsieur Dominique PRIGENT
Madame Estelle GUYOT est représentée par Madame Marie-Annick THOMAS

Puis il a été procédé, en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil.

Madame Patricia MARTIN a été désignée pour remplir cette fonction.

1. Approbation du procès-verbal en date du 5 mai 2017

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité
APPROUVE le procès-verbal de la séance du 5 mai 2017.

2. Finances

a. Décision modificative de crédits

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2311-1 à 3, L 2312-1 à 4 et L 2313-1 et suivants ;
VU la délibération du 24 mars 2017 approuvant le budget principal de la commune ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité
APPROUVE la décision modificative suivante :

Budget principal		
Désignation	**Diminution sur crédits ouverts**	**Augmentation sur crédits ouverts**
RF 74127 dotation de péréquation		4 000
RI vestiaires		42 000
DI opé 20 effacement des réseaux		46 000
DF 023 virement à INV		4 000
RI 021 virement du FCT		4 000

b. SDE : effacement des réseaux de la rue du Moulin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE le projet d'effacement basse tension de la rue du Moulin présenté par le SDE pour un montant de 71 000 € HT.
Notre commune ayant transféré la compétence de base électricité au syndicat d'énergie, elle versera à ce dernier une subvention d'équipement au taux de 30 % du coût réel des travaux HT, conformément au règlement financier, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, auquel se rapportera le dossier, soit 21 300 € environ.

APPROUVE le projet d'effacement du réseau d'éclairage public de la rue du Moulin présenté par le SDE pour un montant de 27 000 € HT.

Notre commune ayant transféré la compétence de base éclairage public au syndicat d'énergie, ce dernier bénéficiera du FCTVA et la commune lui versera une subvention d'équipement au taux de 60 % du coût réel des travaux HT, conformément au règlement financier, calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, auquel se rapportera le dossier soit environ 16 200 €.

DECIDE de confier au syndicat départemental d'énergie la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique de la rue du Moulin pour un montant estimatif de 7 400 € TTC, conformément au règlement.
Notre commune, ayant transféré la compétence au syndicat d'énergie, versera à ce dernier une subvention d'équipement équivalant au montant TTC de la facture payée à l'entreprise.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière en vue du câblage du réseau téléphonique de la rue du Moulin pour un montant de 800 €.

c. Travaux de voirie de la rue du Bois du Chat : convention financière avec la commune de Tressignaux

Monsieur le Maire rappelle que, par une délibération en date du 24 mars 2017, la commune a réitéré sa participation au groupement de commande pour la voirie auprès de la communauté de communes Leff Armor Communauté.
La commune de Lanvollon ainsi que la commune de Tressignaux ont confié au groupement la réalisation de la rue du Bois du Chat qui les sépare. Un marché d'un montant de 40 073 € HT a été signé le 20 juin 2017. Parmi ces travaux 27 465 € HT correspondent à la réalisation de la rue du Bois du chat, mitoyenne avec la commune de Tressignaux.
Le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour une prise en charge par la commune de Lanvollon de l'intégralité de ces travaux et par convention de solliciter auprès de la commune de Tressignaux sa participation soit 8 632.50

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité
AUTORISE le maire à signer une convention de répartition financière du montant des travaux de voirie de la rue du Bois du Chat avec la commune de Tressignaux.

CONSEIL MUNICIPAL SUITE...

d. Course de voitures à pédales : participation financière aux repas

Monsieur SAPIN rappelle que le 30 avril dernier, Comara, le comité d'animation et la commune ont co-organisé une course de voitures à pédales.
L'organisation a souhaité offrir aux pilotes un repas que Comara a pris en charge. Monsieur le Maire propose la prise en charge d'un tiers des repas soit le remboursement de 130.50 € à Comara.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité
APPROUVE la participation de la commune au repas des pilotes à hauteur de 130.50 €
DIT que cette participation se fera sous la forme d'un remboursement à l'association Comara qui a effectué le paiement.

3.a Rythmes scolaires : demande de dérogation à l'organisation de la semaine de 4.5 jours

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la campagne présidentielle, le Président de la République a indiqué qu'il souhaitait redonner de la liberté dans l'organisation des rythmes scolaires.
Le décret 2017-1108 en date du 27 juin 2017 permet ainsi au directeur académique des services de l'Education Nationale d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire sur proposition conjointe de la commune et du conseil d'école.
Faisant suite à la demande des enseignantes, corrélée au souhait des parents (85% des réponses favorables au retour à 4 jours par semaine) et validée par le Conseil d'école, Monsieur le Maire souhaite proposer un retour à la semaine des 4 jours d'apprentissage (lundi, mardi, jeudi et vendredi), répartis sur huit demi- journées de 3 heures soit 24 heures hebdomadaires sans adaptation du calendrier national. En découlerait la suppression des activités périscolaires supplémentaires.
Le maire rappelle la difficulté à trouver des bénévoles et les conséquences pratiques de cette réforme sur le personnel : la fin de la mise à disposition de deux agents communautaires et d'un agent de Pommerit-le-Vicomte ou encore la diminution du temps de travail d'un agent (voir point 3.b).
Un autre agent se verra affecté au nettoyage de la salle polyvalente et des locaux communs des immeubles communaux.
VU le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 ;
VU l'avis favorable du Conseil d'école en date du 8 juin 2017 ;
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité
VALIDE la proposition d'adaptation à l'organisation de la semaine scolaire dès la rentrée scolaire 2017-2018 telle que présentée par Monsieur le Maire, soit les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12 h puis de 13h30 à 16h30.
AUTORISE le Maire à soumettre cette proposition au directeur académique des services de l'Education Nationale.

3.b Diminution de durée hebdomadaire de service d'un poste d'ATSEM

Monsieur le Maire expose que la mise en place des temps d'accueil périscolaire avait nécessité l'augmentation du temps de travail de plusieurs agents. Un agent ayant bénéficié de cette augmentation de DHS souhaite désormais le retour à la situation initiale.
VU l'article 45 de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale qui complète le 1er alinéa du I de l'article97 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 les dispositions suivantes

Considérant que la modification du nombre d'heures de service hebdomadaire afférent à un emploi permanent à temps non complet n'est pas assimilée à la suppression d'un emploi comportant un temps de service égal, lorsque la modification n'excède pas 10% du nombre d'heures de service afférent à l'emploi en question et lorsqu'elle n'a pas pour effet de faire perdre le bénéfice de l'affiliation à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité
AUTORISE la diminution à compter du 1er septembre 2017 de la durée hebdomadaire de service du poste d'ATSEM 1ère classe actuellement occupé par madame Séverine BIZET de 31h15 mn annualisé à 28h45 mn.

4. Maison de la rue du Trégor : mandat à l'étude immobilière du Goëlo

Monsieur le Maire rappelle les difficultés rencontrées pour trouver un acquéreur à la maison située 15 rue du Trégor.
Il rappelle que, saisie de manière facultative en 2015, la direction des finances publiques a estimé le bien à 75 000 €.
Monsieur le Maire souhaite mandater l'étude immobilière du Goëlo en vue de la vente de ce bien et commencer par un mandat exclusif.

Monsieur Morvan suggère de conserver ce terrain pour du stationnement ou pour l'espace sportif.
Monsieur le Maire pense que le stationnement y est suffisant.
Monsieur CONAN précise que la ligue de football souhaitait un stationnement spécifique pour les arbitres et constate que de nombreuses personnes empruntent le passage et le parking.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par une voix contre (Monsieur François Morvan) et 18 voix pour
MANDATE l'étude immobilière du Goëlo en vue de procéder à la vente de l'immeuble situé 15 rue du Trégor
Lui ATTRIBUE un mandat exclusif d'au moins 3 mois à compter du 5 juillet 2017

5. Intercommunalité

a. PLUI : nouvelle approbation de la charte de gouvernance

Par délibération en date du 11 avril 2017, Leff Armor Communauté a prescrit l'extension du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat), initialement engagé sur la Communauté de Communes Lanvollon-Plouha.
Monsieur le Maire présente le projet de charte de gouvernance du PLUiH de Leff Armor Communauté, rédigée suite à la Conférence Intercommunale des Maires du 29 mai 2017.
Cette charte a pour objectif de définir les modalités de la collaboration entre les communes et la communauté de communes dans l'élaboration du PLUiH. Elle doit permettre d'organiser les différentes instances du PLUiH (comité de pilotage, comité de travail, ateliers, commissions, etc.).
Il est proposé aux membres de l'assemblée de donner un avis sur ce projet de charte qui fera par la suite l'objet d'une délibération en conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le conseil, par deux voix contre (Monsieur Jean-Louis Conan et Monsieur François Morvan en désaccord avec le transfert de compétence) et 17 voix pour
EMET un avis favorable sur la charte de gouvernance du PLUiH de Leff Armor Communauté

b. Transfert de compétence de l'assainissement collectif : transfert de l'excédent du budget assainissement

VU la délibération communautaire en date du 9 mai 2017 sur la reprise des excédents et déficits des budgets communaux "assainissement",
Depuis le 1er janvier 2017, la compétence "assainissement" a été transférée intégralement à Leff Armor Communauté pour les communes "Ex Lanvollon – Plouha Communauté de Communes" quel que soit le mode de gestion (régie ou DSP).
Après un rapide état de l'état des réseaux par le maire, il est proposé de délibérer sur la reprise

à hauteur de 100% par la Communauté de Communes des excédents et des déficits qui ont été intégrés au budget principal selon le tableau ci-dessous :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Excédent	Déficit	Excédent	Déficit
83 160.45	/	532 929.67	/

Le maire constate que l'excédent à reverser est anormalement élevé du fait de l'absence de travaux sur les réseaux pendant de nombreuses années. Les délais induits par les accords de subvention n'ont pas permis de terminer les projets engagés depuis 2014 mais Leff Armor Communauté s'est engagée à poursuivre l'accord de programmation signé auprès de l'agence de l'eau.

Monsieur MORVAN précise qu'un projet de construction d'une station à Poulouat était en cours et que la nouvelle majorité n'a pas souhaité le poursuivre.

Monsieur PRIGENT rappelle que l'étude commandée en 2006 préconisait déjà un programme de travaux uniquement sur les réseaux et n'a pas été suivie d'effet.

Départ de Monsieur CONAN et Monsieur MORVAN à 20 heures 5 mn

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 6 voix contre (Mesdames THOMAS, GUYOT, LALLES, LE VOGUER, Messieurs GOUTIERS et LE GOAS)
DECIDE le transfert des résultats 2016 du budget "assainissement", repris au budget principal de la commune ci-dessus à hauteur de 100% à Leff Armor Communauté.

6. Motion pour le maintien du service des urgences à l'hôpital de Paimpol

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité
APPROUVE une motion de soutien du service des urgences de l'hôpital de Paimpol

Informations diverses

Monsieur PRIGENT informe que le champ d'expansion de crue sera restauré dans l'ancien jardin public grâce au travail effectué en partenariat avec le SMEGA.

Vestiaires de football : la démolition de l'intérieur du hangar est entamée. Le désamiantage sera effectué au courant du mois de juillet. Des panneaux informent qu'il est formellement interdit de pénétrer sur le site.

Un aménagement des vestiaires dans la salle polyvalente sera effectué en régie avant le tournoi du club de tennis.

Dans la continuité de ce qui avait été entamé, une classe de l'école primaire Yves Jouan sera rénovée au courant de l'été.
La nouvelle balayeuse sera prochainement livrée.
Madame LALLES suggère qu'elle passe sur le parking de la résidence An Héol.
Monsieur GOUTIERS informe que le Moulin de Blanchardeau accueille des aquarellistes du 08/07/2017 au 31/07/2017. L'exposition est gratuite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 heures 30.

CÉRÉMONIE

Commémoration de la victoire et de la paix

Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie des combats du Maroc et de la Tunisie du 5 décembre 2017

La pluie s'est invitée à la cérémonie du souvenir du 11 novembre.

Malgré une météo peu clémente, une assistance nombreuse était présente devant le monument aux morts.

La première partie consacrée aux discours s'est déroulée à l'Espace Locca.

Deux jeunes lycéens lanvollonnais en classe de terminale à Guingamp ; Alexandre Le Bezvoet et Eléonore Pluchon ont respectivement retracé les événements survenus du 12 novembre 1916 au 11 novembre 1917 et lu une lettre d'un poilu adressée à sa mère.

Le Maire, Arsène Nicolazic, a ensuite procédé à la lecture du message de la Secrétaire d'État auprès de la ministre des armées.

La cérémonie s'est poursuivie devant le monuments aux morts par le dépôt de gerbe par le maire accompagné de Marie Pinard, la capitaine du conseil des enfants, puis chaque écolier des établissements primaires de Lanvollon a déposé au pied du monument un petit drapeau tricolore à l'appel des Lanvollonnais, morts pour la France.

Les enfants ont ensuite chanté le premier couplet de la Marseillaise repris en chœur par l'assemblée.

Enfin le maire a invité l'assistance à partager le verre de l'amitié.

L'an prochain, nous célébrerons le centième anniversaire de l'armistice. Cette cérémonie aura un retentissement particulier au niveau national et nous souhaitons une forte mobilisation des Lanvollonnais pour partager cet événement.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

23 SEPTEMBRE 2017

Etaient présents : Brigot Sterenn, Delbos Elouan, Descot Nolan, Henry Clément, Pinard Marie, Martinet Axel

A travers le livret « A la découverte de ta commune », les enfants ont découvert la mairie. Au delà de l'accueil, ils ont appris les différents rôles de ce lieu : intermédiaire entre le citoyen et l'État, délivrance de documents administratifs officiels, organisation des différentes élections politiques, domaines d'intervention des services municipaux.
Ils ont aussi visité les locaux où travaillent les employés de mairie. La mairie devient maintenant un lieu qu'ils apprennent à connaître.
Après la théorie, la pratique, et c'est avec entrain qu'ils ont nettoyé le jardin participatif et cueilli la dernière récolte de l'été. Il reste encore du persil pour les amateurs de ce condiment.

LES ÉCOLES

ECOLE YVES JOUAN

L'école publique Yves Jouan compte cette année 169 élèves répartis sur 7 classes.
L'équipe enseignante a accueilli trois nouvelles enseignantes : Mme Conan Marine et Mme Arcelin Anne-Claire en TPS/PS. Mme Delvoie Isabelle est en charge des décharges de Mme Bouvier et Mme Caparroy.

A la ferme...

Les enseignantes ont prévu de nombreux projets pour cette année :

Les maternelles sont déjà allées à la ferme de Pont-Melvez.
Les classes de MS et GS bénéficieront de 3 rencontres avec une auteur : Mme Céline Lamour-Crochet.
Ils iront aussi avec les CP et CE1 au Marionnet'ic à Binic.
Les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 bénéficieront de 10 séances de piscine à Binic entre le 19 mars et le 20 avril.
Les CE2/CM1 et CM1/CM2 participeront à 3 rencontres sportives organisées par l'USEP : Cross de la solidarité, Hand et Athlétisme.
La classe de CM2 de Mme Jacquesson travaillera aussi en lien avec le collège : cross CM2/6ème, prix littéraire commun avec les 6ème.
Les classes du CP au CM2 ont d'autres projets qu'ils divulgueront en cours d'année.

Pour financer les cars nécessaires aux sorties, l'école publique collecte : journaux, publicités et revues dans la benne disposée près de la salle Armor-Argoat. Merci d'aider les enfants.

Inscriptions pour la rentrée 2018-2019

Les inscriptions pour la rentrée 2018-2019 se font dès à présent en mairie.
- Pour les enfants nés en 2015 qui ne sont pas encore scolarisés.
- Pour les enfants nés entre le 01/01/16 et le 31/08/16 qui souhaitent être scolarisés l'an prochain.

Il faut se munir du livret de famille et du carnet de santé.

La directrice, Mme Bouvier, est à votre disposition sur rendez-vous au 02 96 70 02 91, pour tout renseignement ou pour visiter les locaux.

ECOLE DU SACRÉ-COEUR

APEL
L'Apel se compose de 20 membres.

Tout au long de l'année 2016/2017, les manifestations de l'APEL ont permis de récolter 13000 euros, reversés aux écoles du Sacré-Cœur et au collège de Notre-Dame. Ces bénéfices viennent diminuer la participation des parents lors de sorties scolaires, voyages et notamment le coût des transports. Les bénéfices servent également à financer l'achat de matériel éducatif, pédagogique et sportif.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'APEL propose :
- la vente de chocolats pour Noël,
- le traditionnel repas tartiflette prévu le 7 avril 2018 à la salle des fêtes de Goudelin,
- une vente de cadeaux pour la fête des parents,
- la kermesse de fin d'année le 10 juin 2018 avec la reconduite de la restauration du midi et la tombola,
- la collecte mensuelle de papiers le dernier samedi du mois de 10h00 à 12h00 (benne située sur le parking du collège Notre-Dame).

Président APEL : Freddy Blouin
Président adjoint : Ollivier Dallier
Secrétaire : Caroline Le Guen
Secrétaires adjointes : Beatrice Courcoux et Eurydice Even
Trésorier : Julien Rigaud
Trésorier adjoint : Sébastien Oudot
Et 15 autres membres :
Gwenaelle Le Du, Olivier Le Merrer, David Perrot, Kathy Raison, Kattel Robin, Lionel Hédouin, Nicolas Blouin, Philippe Congard, Béatrice Mordelet, Sandrine Ollivier, Karine Rosier, Fabien Barbot, Christelle Michel, Mélanie Pinson, Gaëlle Philippon.

LES ÉCOLES

ECOLE DU SACRÉ-COEUR

Suite . . .

Les enseignants du réseau

Et voilà, la rentrée est déjà derrière nous. Cette période fut riche de moments de rencontres et de partage.

Deux nouvelles enseignantes nous ont rejoints, Mme Manant en CE2 et Mme Le Floch en GS. Les effectifs sont stables.

L'école du Sacré-Cœur a fêté sa rentrée avec l'UGSEL, toutes les classes se sont retrouvées autour d'un jeu, la » Ola « et d'un flash mob.
Dans chaque équipe, des petits et des grands, chaque participant a pu se rendre compte que pour gagner, il fallait être attentif aux possibilités de chacun, tenir compte des différences et des potentiels. Une belle leçon de vie et une belle journée.
L'année passée, les élèves s'étaient exprimés sur les temps de récréation ou re-création ; de leurs réflexions est né un projet qui voit le jour petit à petit et qui devrait être complètement opérationnel au retour des vacances de la Toussaint.
Forts de cette expérience de la parole de tous les acteurs de la communauté, nous travaillons maintenant avec les élèves et les parents autour d'un projet sur les temps de cantine.
Parce que lorsqu'une parole manque à la communauté, tous ses membres y perdent. Le premier conseil d'élèves réunissant 18 élèves élus a porté sur ce sujet.

- Les GS ont assisté un spectacle de danse sur l'enfant qui est en chacun de nous au petit écho de la mode, tandis que les CM2 ont participé à un atelier sur la robotique et l'écriture de programme.
- Les CM1 travaillent sur la biodiversité des milieux humides de Lanvollon.
- Tout le cycle 3 suit le voyage de l'expédition scientifique « Tara » : un projet qui donne du sens aux apprentissages de sciences, géographie et maîtrise de la langue.
- Les CE2 ont commencé leur cycle piscine.

Les enseignantes du secteur Goudelin, Plouagat, Trégomeur, Plouvara, Pommerit et Plélo se sont retrouvées à Plélo pour organiser une grande rencontre sur le thème de « la tête et les jambes ». Les idées ont fusé, les rires aussi : un secteur bien vivant qui permet à chaque école de ne pas se sentir seule.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 membres de la tutelle et de la direction diocésaine qui ont passé la journée du mardi 17 octobre avec nous.
Ce fut une journée riche en échange avec tous les membres de notre équipe, élèves y compris.

Les élèves de CP et CE1 ont repris leur petit atelier de lecture avec Mme Burlot, enseignante à la retraite qui nous offre de son temps.
Un temps en atelier de 3 ou 4 qui permet à ces jeunes lecteurs de s'entraîner plus facilement.

Mme Burlot et ses jeunes lecteurs

les CM1 suivent Tara

Premier conseil d'élèves

Flash mob

COLLÈGE NOTRE DAME

4 septembre 2017, rentrée des classes au collège Notre Dame de Lanvollon, une rentrée sereine pour les élèves répartis cette année en 10 classes : 3 classes de 6ème, 3 classes de 5ème et 2 classes en 4ème et en 3ème.

Cette rentrée est marquée par l'arrivée de nouveaux enseignants et personnel EVS, Mme Quéguiner en Arts Plastiques, Mme Roustier en Anglais, Mme Quéré en EPS, Mme Hakim Iché en Français, M. Chubilleau en EPS, M. Fraval en Sciences Physiques, M. Beaumanoir en Mathémathiques et Mme Crampon et M. Bataille comme EVS. Pas de changement dans le personnel OGEC. C'est donc une trentaine de personnes qui œuvrent chaque jour pour le fonctionnement de l'établissement.

Comme tous les ans, de nombreux projets sont mis en place sur l'ensemble de l'année, comme le voyage aux sports d'hiver des 6ème ou la résidence d'artistes pour des 3ème. Bien sûr l'association sportive de La Cordée organise tous les mercredis différentes activités sportives, plus de la moitié des élèves participe à au moins une activité : VTT, course d'orientation, tennis de table…

Un temps fort au collège en ce début d'année : la visite de tutelle de l'enseignement catholique, deux jours dans nos murs pour rencontrer tous les acteurs de l'établissement, enseignants, personnel, associations et direction. C'est un tour d'horizon complet de la situation de l'établissement au niveau humain, pédagogique, immobilier et financier.

L'OGEC (Organisme de Gestion) se multiplie pour faire avancer différents dossiers : assurances, personnel, nouveaux contrats photocopieurs, création d'un nouveau site internet, travaux immobiliers. Ces derniers mois ont vu la rénovation du sol du réfectoire du collège, l'installation d'internet dans les classes, le renouvellement d'une partie du parc informatique, le remplacement de 10 microscopes, la création d'une salle de gymnastique (60m² de tapis de judo installés), de vestiaires et bureau d'enseignants d'EPS dans un bâtiment entièrement rénové, 210m² remis à neuf. Sont en projet, projets réalisés ou en cours de réalisation pour cette année, la rénovation de la salle de permanence, création d'une salle d'arts plastiques dans l'ancien CDI, l'électrification du hall de sport, la pose de nouveaux faux-plafonds et changement de luminaires dans des salles de classe, la pose de rideaux dans différentes salles, l'aménagement d'une salle de réception des parents, le bitumage des abords du préfabriqué et des changements de gouttières.

De son côté, l'APEL (Association des parents d'élèves) poursuit ses activités et animations au service des élèves et familles de l'établissement.
Quelques chiffres pour information :
Brevet des collèges 2017 : 100% de réussite
Contributions des familles : 36 Euros par mois sur 10 mois
Prix du repas : 4.60 Euros

Pour toute demande de renseignements : Contacter le directeur, Eric Pengam au 02.96.70.00.35 ou par mail : college.notredame.lanvollon@wanadoo.fr

Eric Pengam
Directeur du collège
Collège Notre Dame
6 rue Saint Vincent - 22290 Lanvollon

Quelques temps forts dans la vie de la résidence

Le renouvellement des membres du Conseil de la Vie Sociale

Il constitue un temps fort dans la vie de l'établissement. Cette instance représentative est élue pour 3 ans.
Les représentants des résidents sont : Mme Jouan Gabrielle et Mme Hetet. M. Tilly Eugène et Mme LE Meur sont élus suppléants.
Les représentants des familles sont : M. Vincent Christian, Mme Lalles Jocelyne. Mme Jouan Anne Marie, Mme Rouxel Rachelle et M. Caro Michel sont élus suppléants.
Les représentants du personnel : Mlle Besnard Stérenn et Mme Blume Christine. Mme LE Digarcher Sarah et Mme Guégan Anne sont suppléantes.
Les représentants du CCAS ne changent pas : Mme Nivet Sandrine et Mme Le Goff Marie-Claire. M. Clairet est suppléant

A noter une très bonne participation des résidents avec 69 votants parmi les résidents.

Le repas des familles sur le thème des objets anciens de la cuisine,

Une très belle fête, un moment de partage entre les familles, résidents et le personnel.
Le repas a été concocté par le Sirescol, dirigé par Claude Le Guillerm.

Des projets qui se concrétisent

La signalétique

Des stickers permettant à la fois de décorer la résidence et de se repérer ont été positionnés dans les couloirs du 1er étage. Les autres niveaux seront réalisés ultérieurement.
Le projet a été réalisé par une société bretonne, Nuancier d'images.

Des animations diverses et variées sont toujours au programme

Les résidents en séjour vacances à Loctudy.

Sortie à la ferme pédagogique de St-Fiacre

Animation chant

Sortie au restaurant avec les amis de Plouha

BILAN À MI-MANDAT DU 13 OCTOBRE 2017

BUT D'UN BILAN A MI-MANDAT

Bilan financier → **Situation au 31/12/2016**
Amélioration ou pas ?

Travaux réalisés → **Nos promesses de campagne et à notre réunion du 14/11/2014**

Investissements à venir → **Quel sera notre fil conducteur ?**

BILAN FINANCIER AU 31/12/2016

Les dépenses

	BUDGET 2013 MONTANT	BUDGET 2016 MONTANT	Evolution 2013/2016
CHARGES CARACTERE GENERAL	453 389	334 857	-26%
CHARGES DE PERSONNEL	657 914	674 858	3%
AUTRES CHARGES DE GESTION	133 137	139 114	4%
CHARGES FINANCIERES	38 610	29 950	-22%
TOTAL DEPENSES	1 283 201	1 214 921	-5%

- **- 26% de charges à caractère général, après 50% d'augmentation, comme promis:**
  > Moins d'énergie, de frais divers, de frais d'entretien, de frais de cérémonie.
- **Charges de personnel :** assez stable, TAP en +, apprentissage
- **Autres charges :** augmentation, surprise des titres en non valeur émis (créances antérieures irrecouvrables).
- **Charges financières :** diminution normale

Les recettes

	BUDGET 2013 MONTANT	BUDGET 2016 MONTANT	Evolution 2013/2016
VENTES DE PRODUITS	82 995	79 214	-5%
IMPÔTS ET TAXES	994 788	1 039 381	4%
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	481 522	482 351	0%
AUTRES PROD. GESTION	71 960	71 575	-1%
ATTENUATION DE CHARGES	27 890	33 729	21%
TOTAL RECETTES	1 689 525	1 719 849	2%

- **Nous étions prudents en 2014, car nous estimions une baisse probable des recettes d'au moins 5 à 10%.**
  > pour l'instant + 2% et malgré une baisse de la DGF de 90 000€
- **Augmentation de la population et base locative** = hausse des recettes fiscales
- **Dotations de compensation et de solidarité sont stables.**

Le résultat

	2014	2015	2016
Résultat annuel	459 194 €	529 221 €	504 928 €
En % des recettes perçues	**27%**	**29%**	**29%**

- **Très bon ratio financier, obtenu grâce :**
  > Aux efforts de tous : municipalité, employés
  > Optimisation de notre gestion au quotidien
  > Renouvellement du parc matériel :forte diminution du poste entretien

BILAN FINANCIER : L'ENDETTEMENT

En 2013, Lanvollon se situait à 966€/hab.
La moyenne du département
en 2013 = 812€/hab.

- Au 31/12/2016 le capital restant dû est de :

1 195 000€ soit 672€ par habitant (base 1780 habitants)
Moyenne du département 687€

BILAN FINANCIER : COMPARAISON AUX MOYENNES DEPARTEMENTALES*

	Montant en € par habitant 31/12/2013			Montant en € par habitant 31/12/2016		
	Commune	Départ.	Diff.	Commune	Départ.	diff
TOTAL DEPENSES (a)	715	630	85	**664**	635	29
TOTAL RECETTES (b)	942	826	116	**947**	806	141
RESULTAT (b-a)	226	212	14	**296**	189	107
Encours de la dette	966	812	154	**672**	687	-15
Fonds de roulement	**102**	**224**	-122	**321**	**292**	29

- Evolution très favorable: compression des charges, stabilité des recettes = un très bon niveau de résultat de fonctionnement.

- **Lanvollon retrouve une solidité financière**

** Moyenne des communes de 1500 à 2000 habitants*
Le fonds de Roulement : capacité de notre commune à investir et à faire face à ses besoins à moyen terme.

BILAN À MI-MANDAT DU 13 OCTOBRE 2017

BILAN FINANCIER : L'INVESTISSEMENT

PROMESSE DE CAMPAGNE : LE BILAN des 3ères années

INVESTISSEMENTS GLOBAUX	1 465 936 €	en %
Dont voirie, trottoirs	1 042 758 €	71%
Dont matériels services techniques	88 632 €	6%
Dont écoles	42 125 €	3%
Dont jeunesse	46 935 €	3%
Dont sécurité, information	24 089 €	2%
Dont cimetière	134 065 €	9%
Dont bâtiments, église, PLU, …	71 938 €	5%

VOIRIE ET ASSAINISSEMENT

Conformément à nos engagements, l'aménagement et les réfections de voirie ont été au cœur de nos préoccupations. Par souci de cohérence, les travaux ont été engagés par zones géographiques. La carte des réalisations (points verts pour les travaux effectués, points bleus pour ceux en cours) illustre les interventions. Ces travaux concernent les réfections de trottoirs, l'enrobé des chaussées, les effacements de réseaux, la reprise de l'assainissement ou l'aménagement de lotissements.

CARTE des réalisations des travaux de voirie

Lotissement de Dreuzlann

Trottoirs rue Le Bonniec

Chemin Hent Park Bihan

Parking de Kervaudry

Parking HLM du Moulin

Lotissement La Boissière

BILAN À MI-MANDAT DU 13 OCTOBRE 2017

Impasse du petit verger

Rue de Penlann

Rue St Hubert

Chemisage de la rue Darsel et de la rue d'Armor

Impasse des chênes

Impasse du 19 mars 1962

Impasse Joseph Darsel

Rue Darsel

Route de Kercadiou

Route du Veuzit

BILAN À MI-MANDAT DU 13 OCTOBRE 2017

Impasse Kernévez

Route de la Boissière

Impasse Pierre Coiquaud

Rue des Ajoncs d'or

Rue du 19 mars 1962

Voie piétionne de la Boissiere

PATRIMOINE COMMUNAL

La municipalité étant soucieuse de la conservation et de la rénovation du patrimoine communal, des travaux ont été réalisés au sein de l'école publique, de l'église, dans les logements communaux et dans la salle polyvalente.

Logements communaux

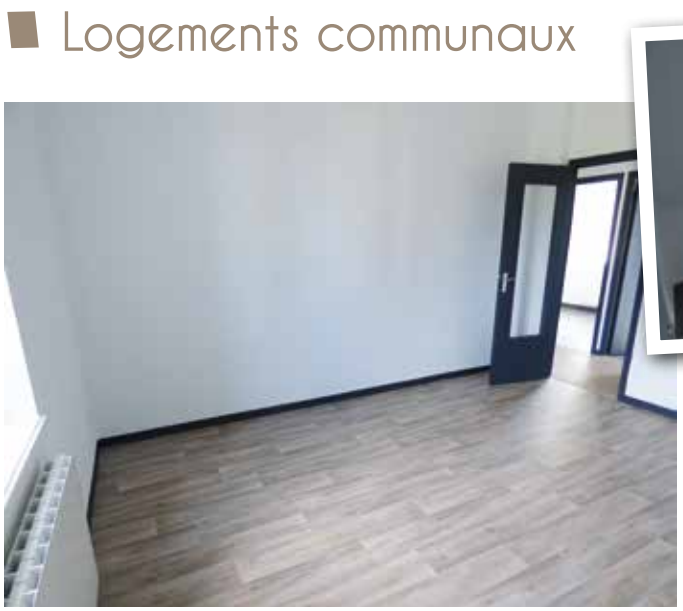

BILAN À MI-MANDAT DU 13 OCTOBRE 2017

Ecole publique Yves Jouan

Eglise

Salle polyvalente

L'ancien foyer-logement

Depuis le transfert des résidents à An Héol en 2005, l'ancien foyer-logement est resté inoccupé. A notre prise de fonction, nous avons constaté le mauvais état des locaux et engagé des contacts avec des organismes publics (Côtes d'Armor Habitat, Bâtisseurs sociaux de Bretagne) ou privé (Société Budet).

En parallèle, un diagnostic amiante et un audit financier sur la déconstruction et le désamiantage ont été réalisés.
Le coût élevé de la démolition (près de 400.000 euros) a été un frein à l'engagement des entreprises sollicitées.
L'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités (ADAC) est saisie du dossier pour une étude de faisabilité et de consultation.

LA SÉCURITÉ

Afin de réduire la vitesse en ville, deux radars pédagogiques sont positionnés dans Lanvollon.
Un plateau installé rue du Trégor assure la sécurité des enfants de l'école publique.

BILAN À MI-MANDAT DU 13 OCTOBRE 2017

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

L'assouplissement des règles d'urbanisme engagé dès 2014 permet d'ouvrir à la construction des habitations modernes.
Une étude sur la revitalisation du centre-ville a été réalisée par des étudiants de Rennes. Un groupe de travail réfléchit sur l'orientation à donner sur ce dossier.

La protection du cadre environnemental est aussi l'une de nos préoccupations. Les réalisations ci-après témoignent de notre engagement.

Inventaire des zones humides

Création du parc de Dreuzlann

Ancien jardin public : restauration du cours d'eau via une noue

Nettoyage des rues suite aux fêtes

Revitaliser le centre : étude réalisée par 4 étudiants en Master de Rennes 2

LA JEUNESSE

Les enfants ont à présent leur conseil municipal (voir p6) qui a été renouvelé cette année.
Des équipements ludiques sont à la disposition de la jeunesse dans le parc de la mairie.
Arbre de Noël, chasse aux œufs (en partenariat avec COMARA) sont organisés chaque année.

Le premier conseil municipal des enfants et sa capitaine INES BAUDRY

BILAN À MI-MANDAT DU 13 OCTOBRE 2017

Chasse aux œufs en partenariat avec l'association COMARA

LA COMMUNICATION

Un panneau lumineux, le site internet et une page Facebook permettent d'informer les Lanvollonnais sur l'actualité de la commune.

LE COMMERCE

L'union des commerçants, association en sommeil depuis de très nombreuses années, a été relancée par une équipe volontaire avec l'appui de la municipalité.

CULTURE ET RENDEZ-VOUS ASSOCIATIF

- Le salon du livre a fêté son cinquième anniversaire cette année.
- L'association Couleur de Bretagne a été invitée par la municipalité. Un grand moment de convivialité qui a permis aux nombreux peintres d'exposer leurs tableaux.
- Les associations ont été invitées à une journée récréative organisée par la municipalité.

BILAN À MI-MANDAT DU 13 OCTOBRE 2017

LES RENDEZ-VOUS ANNUELS

Thé dansant et repas annuel offerts à nos aînés sont des moments attendus et appréciés par les nombreux invités.

ACHAT DE MATÉRIELS

Nous avons renouvelé ou procédé à l'achat d'équipements pour les services techniques pour leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

Tondeuse

Auo-laveuse

Balayeuse

PROJETS EN COURS ET TRAVAUX ENGAGÉS

Les vestiaires de football et le dojo pour le club de judo sont en cours de construction. Les travaux de terrassement et le gros œuvre sont terminés. La mise hors d'eau devrait être réalisée pour Noël.
Le mur du nouveau cimetière a été monté en régie par nos employés communaux. Le portail est commandé et sera livré courant janvier.
Le lotissement "l'Orée du Bois" comprend 26 lots qui seront desservis par une voie de circulation.

Une aire de jeux et de convivialité est prévue au nord du lotissement, le prix du m^2 est de 58 €, les réservations sont à faire en mairie dès à présent.
Les aménagements de la rue du Bois du Chat et de la Gare sont au programme de nos investissements en 2018.
La maîtrise d'ouvrage concernant la construction de la caserne des pompiers est assurée par le SDIS de Saint-Brieuc. Les travaux devraient démarrer en janvier prochain. La municipalité de Lanvollon a été un acteur important dans l'évolution de ce dossier.

BILAN À MI-MANDAT DU 13 OCTOBRE 2017

Lotissement "L'Orée du bois"

Future caserne des pompiers

REPAS DES AÎNÉS

Le dimanche 15 octobre a eu lieu le traditionnel repas des aînés qui a rassemblé plus de 200 invités. Comme tous les ans M. Claude Guillerm et son équipe étaient aux fourneaux pour préparer les mets que tous les invités ont savourés. Question ambiance, elle était assurée par l'animateur, M. Jérôme Galdy, et son épouse qui ont fait danser les amateurs de valse, salsa, tango, marche et danse bretonne jusqu'en fin d'après-midi.

Les invités les plus âgés de l'assemblée, Mme Yvonne Le Roy née en 1924, Mme Suzanne Le Cain née en 1923 et M, Toussaint Corbel né en 1927, ont été remerciés de leur présence à cette rencontre par un bouquet de fleurs que M. Le Maire leur a offert au nom de la municipalité.

Enthousiasmés par l'animation et la qualité du repas, tous ont promis de revenir l'an prochain.

AMIS DU LIVRE ET DE LA CULTURE À LANVOLLON

Comme chaque année depuis 2013 a lieu le salon du livre, une manifestation ouverte à tous, dont le succès depuis sa création ne se dément pas.

PLUMES D'ARMOR :

Le salon du livre de Lanvollon a accueilli cette année quelques-unes des personnalités en vue de la littérature française ou internationale, un parrain en 2018 ainsi qu'un invité ou une invitée d'honneur, écrivain ou journaliste bien connu du public, de nombreux écrivains et poètes costarmoricains et bretons d'ici ou d'ailleurs, Samedi 21 avril 2018.

Cette sixième édition du salon du livre est une manifestation littéraire, créée et soutenue par L'Association Plumes d'Armor Évts en partenariat avec la Bibliothèque Pour Tous, épaulée par une équipe de bénévoles passionnés. C'est un événement annuel, proposé en marge du printemps des poètes, qui a pu voir le jour grâce au soutien des élus communaux, de Monsieur le Maire de Lanvollon et de partenaires locaux enthousiastes.
Sont pressentis comme invités en 2018 parmi les auteurs habituellement présents :

Philippe Chevalier, Humoriste ; Philippe Maynial, Diffuseur de films et écrivain ; Christian Mars, Écrivain ; Anne de Commines, Poète ; Mario Urbanet, poète et conteur. Entre autres.

Samedi 21 avril 2018, les auteurs dédicaceront leurs livres au public de 10 h à 19 h sans interruption.

L'ATELIER D'AQUARELLES DE LANVOLLON

Sous l'égide de l'Association « Union des familles laïques » et de sa représentante, Mireille Menant, un dynamique groupe d'aquarellistes qui se retrouvait régulièrement lors de vernissages ou d'expositions a décidé un jour de créer un atelier d'aquarelles pour mettre en commun leurs recherches et leurs créations, pour se retrouver dans une ambiance chaleureuse et pour évoluer et grandir dans leur art.

La municipalité a mis à leur disposition un créneau horaire dans l'espace Bernard Locca, et la commission culture de Leff-Armor Communauté leur demande d'exposer à la galerie du Moulin de Blanchardeau une fois par an.

En 2017 cinq membres de l'association ont postulé pour le festival régional d'aquarelles à Montgermont dans la banlieue de Rennes ; trois ont été sélectionnés par le jury et ont exposé dans cette belle salle de Montgermont durant trois semaines. Ce qui démontre l'excellence de leur talent et de leur travail. C'est une belle animation pour Lanvollon en relation avec les expositions redevenues régulières du Moulin de Blanchardeau.

L'aquarelle est une technique délicate où l'eau et les pigments se marient pour créer une œuvre. L'apprentissage est rigoureux mais le plaisir de l'œuvre accomplie ou de l'expérience réussie récompensent tous les efforts.

L'atelier rassemble une sympathique mixité : hommes, femmes, Lanvollonnais, habitants de Leff Armor Communauté.

L'inscription est réservée à des artistes confirmés dans leur art car actuellement l'atelier affiche complet.

ASSOCIATIONS

Qu'est-ce que l'UTL ?

C'est une association locale à but culturel.
Elle permet aux habitants de notre territoire de se rencontrer, d'élargir et approfondir leurs connaissances, de se cultiver, de s'écouter, de s'exprimer.
Elle est active de septembre à juin (périodes scolaires locales).

A qui s'adresse-t-elle ?

A toutes les personnes qui disposent de temps libre à l'heure des activités proposées.

Quelles activités ?

- **Des conférences** (19 sur la saison) aux sujets divers et variés, souvent proches de l'actualité ou de nos préoccupations. Ces conférences sont données par d'éminents intervenants qui n'hésitent pas à se déplacer, parfois d'assez loin, vers notre petit coin de Bretagne.
- D'autres occasions de rencontres : ce sont **nos ateliers (6)** : des membres du CA ont pris la responsabilité et l'engagement de réunir régulièrement les adhérents qui le souhaitent pour exposer ou soutenir l'intervention d'un des leurs sur un sujet qui leur tient à cœur. Ils concernent **l'histoire locale, la littérature,** mais aussi des thèmes très variés sous le titre **"découvertes". Le forum informatique** permet des débats et des échanges afin de nous aider dans ce domaine indispensable aujourd'hui, mais parfois mystérieux. Les **rencontres de discussions franco-britanniques** qui favorisent les contacts entre les anglophones installés sur notre secteur et qui souhaitent mieux parler français et les francophones qui désirent se perfectionner dans leur langue. Des rencontres de perfectionnement pour la **pratique de l'anglais** sont également organisées.
- Régulièrement, des **sorties** (1/2 ou 1 journée) ou des **voyages** ayant à la fois un caractère culturel et convivial sont proposés.
- La proximité de St Brieuc permet à l'association de sélectionner au cours de la saison une série de **spectacles** à des prix attractifs avec un déplacement par covoiturage.
- Chaque saison, **un concours photos,** ouvert également aux amis et relations des adhérents vient clore l'année universitaire.
- Enfin, à la suite d'un legs d'une ancienne adhérente, un stock de plus de 2 500 livres a été constitué ce qui permet de mettre à la disposition de tous, membres et non-membres, des ouvrages à faire circuler largement, éventuellement sans retour, c'est "Tourne-livre".

Où et quand se déroulent ces activités ?

C'est essentiellement au Moulin de Blanchardeau, où la Communauté des Communes nous accueille dans son auditorium et dans les locaux de la longère.
Les conférences se déroulent le lundi après midi à partir de 14h20, les ateliers soit le lundi, le jeudi ou le vendredi après-midi à 14h30, sauf les rencontres de discussions franco-britanniques qui ont lieu le jeudi matin à 10h ; le programme est distribué lors des activités, mais peut être consulté sur le site Internet (utl-lp.fr) ;

Combien ça coûte ?

Depuis plusieurs saisons et grâce à l'investissement de tous les membres du CA, notre cotisation annuelle reste maintenue à 40€. Aucune participation supplémentaire (hormis déplacements et spectacles) n'est demandée pour les ateliers. Les adhésions sont reçues tout au long de la saison.

Une Marianne d'Or

Le mercredi 8 novembre 2017, Jean-Claude Hénaff, président d'honneur de l'UTL Lanvollon-Plouha a reçu des mains de M. Alain Trampoglieri, secrétaire général du Concours des Élus de la République et des Territoires, une Marianne d'Or au titre de «l'Éducation populaire aujourd'hui».

Cette cérémonie s'est déroulée dans les salons de l'Académie Goncourt Drouant, 16 Place Gaillon à Paris, là où la veille avait lieu la remise du prix Goncourt.
Cette récompense a pour but de mettre en valeur la création, il y a maintenant 16 ans, de cette association éducative à initiative purement locale dans notre territoire éloigné des structures et enseignements universitaires.

Par l'intermédiaire de son président d'honneur, c'est toute l'Université du Temps Libre de Lanvollon-Plouha et sa réussite qui sont ainsi honorées.

Président : Daniel le Chevillier (02 96 44 98 51)
e-mail : utl.lanvollon.plouha@orange.fr
Le mercredi 8 novembre 2017, Jean-Claude Hénaff, président d'honneur de l'UTL Lanvollon-

ELSASSBREIZH

L'association ELSASSBREIZH existe depuis 2 ans.
D'abord le siège fut installé à Lézardrieux et depuis cette année à Lanvollon.
Elle a pour objectif de faire découvrir l'Alsace avec sa culture.
Elle favorise les échanges culturels entre l'Alsace et la Bretagne lors de manifestations comme les festivals, les marchés de Noël.
L'association compte actuellement douze membres, elle est ouverte à toute personne désirant la rejoindre.
Nous organisons notre assemblée générale le samedi 25 Novembre 2017 de 9 h à 12h (Espace Bernard LOCCA) en face de la poste.

Contact : christian.jacob277@orange.fr

ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Association reconnue d'utilité publique

Dix personnes bénévoles accueillent les lecteurs de tous âges dans un local situé Place du Marché au Blé, près de l'Office de Tourisme.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :
Lundi 10h > 12 h
Mercredi 10h > 12h
Vendredi 10h > 12 h
Samedi 10h > 12 h
(à noter que ces informations apparaissent sur la borne communale d'informations)

TARIFS

Inscription annuelle :
- Famille : 14 euros
- Jeune (moins de 18 ans) : 5 euros

Prêt : 1 euro par livre adulte
Prêt gratuit pour les jeunes

Il existe un partenariat entre la bibliothèque et la résidence "An Heol" : 500 livres sont prêtés à l'année aux résidents, nous animons également des séances de lecture tous les mois.

La bibliothèque est régulièrement alimentée par les nouveautés littéraires. Elle tient compte ce faisant des avis et appréciations des lecteurs.

Au nombre des derniers achats effectués :

> ***Frappe-toi le coeur*** - Nothom Amélie
> ***Ils vont tuer Robert Kennedy*** - Dugain Marc
> ***Sorbonne plage*** - Launet Edouard
> ***Millenium 5*** - Lagercrantz David
> ***Le choix des autres*** - Bourdin
> ***Le bahut du Maure*** - Rebours Fanch
> ***En sacrifice à Moloch*** - Larsson Asa

JUDO CLUB DE LANVOLLON

Les cours de judo ont repris le samedi 16 septembre 2017. En raison des travaux de construction d'une nouvelle salle au terrain des sports, les cours ont désormais lieu à la mezzanine de la salle omnisports et nos activités s'adaptent à ce local temporaire. Nous remercions les employés communaux pour le travail effectué à cette occasion, car l'adaptation à la nouvelle surface n'était pas évidente.

Les horaires de cours n'ont pas été modifiés, à savoir :
- le mercredi de 13H30 à 14H30 pour les enfants de 8 à 12 ans (2ème niveau),
- le vendredi de 19H00 à 20H30 pour les adultes et vétérans,
- le samedi de 16H45 à 17H45 pour l'école de judo, enfants de 5 à 7 ans, débutants.

JS LANVOLLON

L'école de foot de la JSLanvollon compte environ 180 enfants, de 3 ans à 12 ans avec une trentaine de filles. Bien encadrée par des éducateurs et dirigeants motivés, elle ne cesse de se développer au fil des années avec comme objectif «le plaisir de jouer au football».

Cette année il y a une grande nouveauté aussi à l'école de foot avec la création d'une section féminine.
C'est une belle réussite car une trentaine de joueuses viennent fouler les pelouses du stade de Lanvollon les mercredis et samedis. Ce nouveau pari est très bien géré par le Président, Philippe Péron.

Ateliers Loisirs

L'association Ateliers et Loisirs a repris ses activités fin septembre et tenu son Assemblée Générale le 25 avec le renouvellement de son bureau.

Après le succès de son Expo du mois de juin dernier qui a rassemblée 250 visiteurs, l'association annonce qu'elle recherche une animatrice bénévole pour son atelier «tricot-crochet» qui se déroule les mardis de 14h à 16h30.

Nous proposons d'autres ateliers, Peinture à l'huile, Cuisine, Couture.
Ainsi que la peinture sur soie, l'encadrement-cartonnage, relooking de petits meubles où il reste quelques places.
La cotisation annuelle reste fixée à 45€.

Contacts : Micheline Scolan 02 96 44 97 62 ou Louisette Vercez 02 96 74 28 93.

COMARA

COMmerçants, ARtisans et Agriculteurs

Samedi 4 novembre, c'était soirée théâtre à Lanvollon avec le cabaret Hirsute #2, nous avons passé un moment magnifique sur le thème du couple avec quatre acteurs de l'association COMARA de LANVOLLON qui nous ont fait partager différentes scènes de la vie de couple.
Neuf élèves de la chorale du collège Notre-Dame ont interprété une chanson de Céline Dion, «S'il suffisait d'aimer».

Merci à la Compagnie les Héliades d'avoir monté ce projet en partenariat avec la Mairie, l'association COMARA et la Chorale du Collège Notre Dame.

Pour clôturer cette soirée, nous avons regardé un film créé avec l'Ehpad de Pommerit-le-Vicomte (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), qui nous a démontré une belle rétrospective de l'amour dans le temps.

KOROLLERIEN LANNON ASSOCIATION DE DANSES BRETONNES

Pour la saison 2017/2018 les cours ont repris salle Bernard LOCCA :

- **Le mardi de 20H30 à 22H00 pour le cours de danse** débutants et confirmés (costumés et non costumés). Les cours sont assurés par Gisèle, notre monitrice, avec la participation des musiciens.
- **Le mercredi de 14H00 à 16H00** pour l'atelier broderie (salle à l'étage).

Cet été, les danseurs et musiciens ont effectué deux prestations à Lanvollon : une en juillet et l'autre en août, prestations qui devraient être reconduites en 2018 (les dates restant à définir).
Une météo peu clémente nous a obligés à nous replier salle ARMOR ARGOAT, ce qui n'a pas déplu au public venu nombreux voir notre prestation.
En effet, le fait d'être dans une salle a créé un climat plus chaud et convivial ; les spectateurs ont ainsi pu s'en donner à cœur joie en dansant avec nous.
Si vous êtes intéressés par la danse, musique ou broderie, il vous est toujours possible de venir nous rejoindre en cours d'année, les inscriptions se faisant sur place.

Notre site internet :
korollerien-lannon.simplesite.com

INFOS PRATIQUES

L'ADMR du LEFF, à votre service.

C'est une association d'Aide à Domicile qui a pour missions

- **De faciliter la vie quotidienne des familles**

Les services réalisés par les Aides à Domicile concernent l'entretien du cadre de vie, la préparation des repas, la garde d'enfants, les courses, …

- **De soutenir la cellule familiale**

Pour aider les familles l'ADMR s'appuie sur le savoir-faire des TISF (Techniciennes de l'Intervention Sociale et familiale) qui créent une relation d'écoute et de confiance avec les familles.

- **D'aider les personnes âgées**

dans leur quotidien et leur vie sociale.

N'hésitez pas, des aides financières sont possibles.

Il y a quelques conditions à remplir pour que l'intervention soit prise en charge par les caisses d'assurance maladie, les caisses d'allocations familiales, le département ou encore les mutuelles santé. Dans tous les cas l'ADMR vous aide à effectuer les formalités nécessaires. Suivant votre situation, notre service donne droit à des réductions d'impôt.

Contacts

- Pauline CADIOU, Assistante technique de la Fédération ADMR - 02 96 61 49 46
- Marie-Thérèse LE ROCH, Référente de l'association - 02 96 74 17 37

COMMUNICATION

C'est toujours l'éternelle question, comment communiquer mieux ?

La commission communication, présidée par Monsieur Arsène NICOLAZIC est composée de 9 autres membres, Alain SAPIN, Patricia MARTIN, Roselyne DESCAMPS, Florence QUATTRIN, Joceline LALLES, Evence LE GOAS, Christian TRILLA, Véronique ROMERO, Michel PIERRE.

Elle élabore la stratégie de communication et rédige ou suggère les articles à paraître dans les bulletins municipaux.

Jusqu'à présent quatre axes ont été développés :

- Le bulletin municipal papier,
- Le site internet : www.Lanvollon.fr
- La page Facebook : Mairiedelanvollon,
- Le panneau d'affichage électronique situé sur la Place du Marché au blé.

La presse quotidienne et hebdomadaire tient une place importante également pour informer et pour relayer les activités et actions réalisées sur notre commune.

Vous, Lanvollonnaises et Lanvollonnais, que souhaiteriez-vous lire comme articles sur l'un ou les autres supports évoqués ci-dessus qui ne seraient pas ou peu développés ?

Sur les supports de communication, souhaiteriez-vous nous voir évoluer, et de quelle façon ?

Si vous avez des suggestions, idées ou propositions, vous pouvez nous adresser un mail à commune.lanvollon@wanadoo.fr ou appeler le secrétariat au 02.96.70.00.28 ou venir à la mairie les jeudis matin lors de la permanence d'Alain SAPIN, l'adjoint à la communication.

Nous cherchons quelqu'un qui souhaiterait intégrer notre commission communication, alors si vous avez des idées et le souhait d'aider votre commune nous serions ravis de vous accueillir.

TAILLE, ÉLAGAGE : LES DROITS ET OBLIGATIONS.

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin.
Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans.
Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain.
Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contiguë, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

Vos plantations empiètent sur le domaine public.

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale ou la commodité du passage.
Aussi le maire est parfaitement fondé, au titre de son pouvoir de police, à exiger des propriétaires négligents qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

Il est bon de rappeler qu'après avoir taillé, le propriétaire ou le locataire doit ramasser les déchets verts et laisser le sol propre.

ELECTIONS

A l'attention des nouveaux résidents ou des personnes ayant changé d'adresse sur la commune, pensez à vous inscrire ou faire votre changement sur les listes électorales de la Mairie de LANVOLLON avant le 31 décembre.

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

CONTRE LA GRIPPE, CHOISISSEZ LE VACCIN

Le vaccin est la protection la plus sûre et la plus efficace contre la grippe. Pour vous protéger et préserver vos proches, vaccinez-vous. La MSA rembourse le vaccin pour les personnes de 65 ans et plus et les autres personnes à risque.

Chaque année en France, plus de 2 millions de personnes sont touchées par la grippe. En 2016, 14 400* décès ont été recensés. Cette année encore, la MSA, qui gère le régime d'assurance maladie de plus de 3 millions de personnes issues du secteur agricole, se mobilise et encourage ses adhérents à se protéger contre la grippe.

Des conséquences différentes

Même si personne n'est immunisé contre la grippe, les conséquences ne sont pas les mêmes pour tous. Des complications sévères (bronchites aiguës, difficultés respiratoires…) peuvent apparaître chez les personnes les plus fragiles.

Pour eux, à savoir, les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de maladies chroniques, les femmes enceintes et l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque, la MSA prend en charge le vaccin.

Pour vous et pour vos proches, faites-vous vacciner.
Pour plus d'informations, rendez vous sur le site Internet msa-armorique.fr ou parlez-en à votre
médecin traitant.

**Source BEH- SPF 08/03/2017*

INFOS PRATIQUES

NAISSANCES DE LIBELLULES ÆSHNE BLEUES À LANVOLLON, MESSAGÈRES DE L'AU-DELÀ

1. La rencontre et l'émergence

Libellule aeshne bleue mâle qui attend le séchage de ses ailes "étape 6"

Dans le bulletin N°52 p.24 de novembre 2010, j'ai déjà abordé l'importance des libellules dans notre vie, dans un article traitant du réchauffement climatique. Dans le N°65 p.27 de 2017, je mentionnais la présence d'une larve de libellule, dont je n'avais pas identifié l'espèce *"photo prise le 20/05/2017 et située en haut de la p.27"*. Le 13/06/2017 autour de 20h, j'observais une grande libellule æshne bleue en phase d'émergence agrippée à son exuvie "enveloppe vide de la larve", à une tige de jonc et à un fil protecteur du bassin. Le fil tendu a facilité l'extirpation de la libellule de son enveloppe. Les conditions météo étaient idéales pour l'envol *"pas de vent, pas de pluie et température agréable"*. J'ai vite compris qu'elle ne pouvait pas encore s'envoler. Ses quatre ailes bien déployées étaient enduites d'un liquide blanc. Elle devait attendre que ses ailes sèchent, durcissent, qu'elle prenne des forces, qu'elle s'habitue à respirer l'air. Chaque étape de l'émergence est un processus très complexe. Le moindre incident peut tourner au drame *"un coup de vent, un prédateur…"*. Pendant cette période de plusieurs heures, la libellule ne peut se défendre. L'envol a lieu en général dans la nuit vers 3 - 4h du matin. Je ne voulais pas la stresser en restant à proximité ; c'est pour cette raison que je suis resté que quinze minutes à l'observer, la photographier. Cette situation doit être stressante pour la libellule qui voit tout à 360° avec ses 30 000 yeux. C'était la vie de cette belle libellule qui me préoccupait surtout. J'aurais pu revenir plus tard, mais non, j'ai laissé la nature faire les choses. Le lendemain matin vers 8h, il ne restait plus que l'enveloppe de sa larve "l'exuvie", toujours agrippée à une tige de jonc et au fil protecteur. Le miracle de la création avait pu se réaliser. Quelques jours plus tard, j'ai trouvé à nouveau trois enveloppes de larves identiques accrochées à différentes tiges ; ce qui fait quatre libellules æshne bleues qui sont nées dans ce petit bassin. Si l'événement se reproduisait l'année prochaine, je resterais caché discrètement jusqu'à l'envol.

2. Comportement - Capacité visuelle - Message des libellules

Dans la nature, lorsque l'on prend un peu le temps de s'arrêter au printemps ou en été, c'est un monde merveilleux qui s'offre à nous. Quand on le regarde de plus près immobile, les insectes sont les véritables fées de la nature. Ils ne sont pas agressifs, mais bienveillants par leurs couleurs chatoyantes, leurs stridulations, bourdonnements et vrombissements. Les libellules et demoiselles paraissent souvent pressées avec des accélérations fulgurantes et des vitesses de pointe supérieures à 60 km/h pour chasser les moustiques. Ce sont les insectes les plus rapides de la planète. Elles peuvent aussi rester calmes plusieurs minutes sur une tige, bercées par le vent. Elles acceptent qu'on les photographie même de très près "photographie macro". On peut même les toucher délicatement. Je pense qu'elles ont le pouvoir de détecter les bonnes ou mauvaises intentions des humains. J'ai pu rester 2h en présence de cette libellule "demoiselle" avec quelques pauses de lecture. Elle s'est posée plusieurs fois sur mon doigt. Elle a disparu comme par enchantement. Les grandes libellules comme la aeshne bleue sont beaucoup plus agitées.

- L'ordre des odonates comprend deux sous-ordres : Les zygoptères : petites libellules appelées demoiselles, agrions ou lestes (longueur : 25 - 40 mm ; envergure : 40 - 85

Les différentes étapes de l'émergence : "la deuxième vie qui commence"

1. Parvenue à un stade de maturation avancé, la larve effectue sa métamorphose. La larve, qui depuis quelques jours déjà sortait la tête hors de l'eau, s'est maintenant entièrement émergée et grimpe sur un support (une tige végétale, un rocher par exemple) à environ 40 cm au-dessus de l'eau.
2. Elle s'immobilise et attend un long moment. Son corps qui se gonfle petit à petit d'air fait éclater sa peau au niveau du dos.
3. Tout doucement, le thorax, la tête, les pattes s'extirpent de l'enveloppe. La libellule se trouve la tête en bas, l'abdomen encore coincé. Elle s'immobilise ainsi de longs moments, comme pour reprendre ses forces.
4. D'un violent coup de rein, elle se redresse, et libère son abdomen. Elle a alors entièrement quitté son enveloppe larvaire.
5. Les ailes vont lentement se déployer, sous l'action d'un liquide blanc irriguant les minuscules vaisseaux des ailes et l'abdomen va se gonfler à son tour et grandir pour prendre sa forme finale.
6. Après un temps assez long de séchage au cours duquel ses tissus vont se rigidifier, la libellule est prête pour son premier envol. A elle, la belle vie (mais courte, 4 à 5 mois maximum) d'insecte volant.
7. Après l'envol de la libellule, il ne reste plus sur les lieux que la dépouille de l'ancienne larve : l'exuvie* ou mue.

Zoom sur l'exuvie agrippée sur le fil protecteur vert et les tiges végétales

** les exuvies sont d'un grand intérêt pour les odonatologues car elles permettent d'identifier l'espèce sans avoir à attraper l'adulte, donc aucun risque pour l'animal !*

Libellule "demoiselle" très patiente

mm). Leste fiancé est présent sur les photos 3-4-5 de couleurs bronze à cuivré.

- Les anisoptères : libellules de grande taille (longueur : 50 - 70 mm ; envergure : 95 - 110 mm). Les différentes familles présentes en Bretagne : gomphidae, aeshnidae, cordulegastridae, corduliidae, libellulidae. Aeshne bleue (Aeshna cyanea) est une des plus grandes libellules "envergure : 110 mm", elle est présente sur les photos 1-2-6.
- Toutes les photos ont été prises à Lanvollon au-dessus du petit bassin.

Les yeux convexes des libellules ont un grand nombre de facettes jusqu'à 30 000 appelées ommatidies ; ce qui leur permet une grande précision de vol. Elle a une vision multidirectionnelle sur 360°, et repère une proie immobile à 20 m et en mouvement à 50 m. L'homme possède trois pigments, les libellules en ont une vingtaine, ce qui leur permet de voir ce qui est invisible pour nous et de distinguer des nuances de couleurs très variées de l'UV au rouge profond. Il doit être merveilleux l'univers des libellules "petites fées de la nature". De plus elle a un cerveau ultra rapide. Elle ne voit pas le temps comme un humain, elle réagit en 30 millisecondes et de plus, là où nos yeux perçoivent 60 images par seconde, pour les siens c'est environ 200. On a l'impression qu'elle vit en accéléré. On peut dire que c'est un miracle de la nature qui dure depuis 400 millions d'années. Ces petits êtres inoffensifs méritent le respect des humains. Dans ce petit corps, il y a un concentré de très haute technologie "ordinateur de bord, capteur ultra sensible, stabilité de vol, vitesse de pointe, légèreté, sensibilité" ; c'est comme un super drône, mais 100% naturel. Il est certain qu'une libellule vous a scruté de très près avant de se laisser approcher.

Plusieurs tribus amérindiennes croyaient avec raison que chaque animal avait son propre message. Les anciens sages ont toujours considéré les animaux comme sacrés et leurs comportements étaient souvent utilisés comme des indices et des signes sur ce que la Terre Mère pourrait faire. Si nous avons des guides spirituels, nous avons aussi des animaux spirituels. La rencontre d'un animal dans notre vie même pour un court instant est un moyen de nous guider. C'est "l'au-delà" qui vous contacte. La rencontre par exemple avec une libellule est un rappel que vous n'êtes pas seul et que vous êtes très protégé par vos anges gardiens et vos guides spirituels. Si vous voyez plusieurs libellules, c'est que vous êtes sur le bon chemin. Ces merveilleux insectes "les princesses de la nature" ont un symbolisme très fort dans toutes les parties du globe. Elles symbolisent la joie et la lumière nouvelle au Japon. Les libellules nous incitent à l'éveil, à la création, à la méditation. Elles nous rapprochent des mondes invisibles mystérieux de la mythologie celtique. Elles dégagent une telle énergie qu'elles nous donnent l'envie de les suivre dans leur vol, de toucher l'âme profonde de la nature et pourquoi pas de plonger dans le monde féerique du petit peuple. D'ailleurs elles sont assimilées à un type de fées plus proche des "Pillywiggin : fées de la nature en Angleterre" . Elles nous rappellent que nous sommes lumière et que nous avons la liberté de rayonner puissamment, si nous jugeons bon de le faire.

3. Nature, mythologie et religion

Les druides celtiques ont toujours été fascinés par la nature *"les arbres, les animaux, la déesse des eaux, des forêts…"* ; ce qui est le cas aussi de leurs successeurs, les moines celtiques, les saints bretons, irlandais, gallois. En Bretagne, Saint-Hervé né en 520, fils de Hyvarnion, barde venu de Grande-Bretagne (Ile de Bretagne à cette époque) est lié à un loup ; Saint-Edern, ermite du Pays de Galles venu en Bretagne, chevauche un cerf. En Irlande, Saint-Columba né en 521 sous le nom royal de Criamtham soigne une grue affamée ; Saint-Ciaran barde, berger, grand savant, moine, eut pour premiers disciples un blaireau, un cerf, un loup, un ours et un renard… D'autres saints s'installent près des forêts, sur des îles très isolées, aux sommets des collines. Chez les anachorètes la solitude redoublait l'intimité avec les animaux. Les anachorètes sont des ermites qui vivent retirés du monde, mais vraiment seuls, à la différence des cénobites, lesquels sont aussi des ermites, qui vivent aussi retirés du monde, mais en groupe. Les Celtes sont arrivés en Angleterre, en Gaule et en Irlande du Ve au IIIe siècle av-J-C. La règle druidique celtique interdisait de mettre par écrit leurs enseignements, ce qui a eu pour conséquence de nous priver de la théologie et de la doctrine métaphysique des druides. C'est grâce aux moines irlandais et gallois que l'on a pu récupérer les récits couchés sur papier avant le XIII^{e} siècle, comme le livre de la vache brune du XII^{e} siècle "le lebur na huidre", le cycle mythologique, l'histoire de Tuan : il décrit ses diverses métamorphoses animales, cerf, sanglier, faucon et saumon. La fée telle qu'on la connaît est une création de l'occident médiéval. Les premiers textes écrits à leur propos sont des manuscrits médiévaux occidentaux du XIIe, comme ceux de Marie de France "première femme auteur de féerie". Les écrivains de cette époque ont sans doute recueillis des récits grâce à la tradition orale des bardes et aux manuscrits des moines. L'univers celtique allait pouvoir se répandre dans la société jusqu'à aujourd'hui. Les fées bretonnes sont très probablement issues des déesses païennes antiques dont le nom s'est perdu avec le temps.

Pour comprendre la grande diversité des religions d'aujourd'hui, il faut remonter aux croyances anciennes de nos ancêtres "chamanisme, druidisme…". Chaque grande religion a sa mythologie. Les religions peuvent évoluer avec le temps afin de s'adapter à leur époque. Pour les pays celtes comme l'Irlande, le Pays de Galles, l'Ecosse et la Bretagne, la religion chrétienne "catholique" est venue se greffer sur les croyances existantes. C'est ce qui fait aujourd'hui la particularité, la richesse de la religion catholique en Bretagne. Je suis persuadé que si on appliquait le meilleur dénominateur commun de toutes les religions existantes, avec une prise de conscience écologique profonde des humains "états, entreprises, associations et citoyens", avec moins de gaspillage et de cupidité, avec davantage de tolérance et de solidarité entre les peuples, avec une exploitation intelligente des nouvelles technologies propres ; on pourrait faire de la Terre un véritable Paradis sans guerre et sans pauvreté. Si nous voulons sauver notre biodiversité, il faut œuvrer pour cette utopie. Toutes les religions ont à peu près la même inspiration divine et le même objectif "le bien". Tout est lié, le passé, le présent et le futur. Notre monde matériel ne suffira pas à préserver la vie, il faut aussi protéger l'Âme universelle de la nature.

Merci, Libellule Aeshne bleue.

Michel PIERRE

La libellule est accrochée sur 2 tiges végétales et sur le fil protecteur vert. Le liquide blanc n'est pas encore sec. Exuvie en arrière plan.

INFOS PRATIQUES

CALENDRIER DES FETES ET CEREMONIES 2018

Les associations étant présentes à la réunion sont prioritaires dans les dates de réservation

MOIS	ASSOCIATION	MANIFESTATIONS	RESERVATIONS SALLES			
			LOCCA	ARMOR ARGOAT	POLYVALENTE	SALLE RECREATIVE
JANVIER						
Dimanche		Vœux du Maire		X		
Mardi 9	Les Gais Lurons	Assemblée générale		X		
Mercredi 10	Les Craquelins	Galette des rois				X
Samedi 13	JSL	Galette des rois au foyer stade				
Dimanche 14	Tennis Club Lanvollon Goudelin	Galette des rois au foyer			X	
Mardi 16	Korollerien Lannon	Galette des rois	X			
Mercredi 17	Les Craquelins	Assemblée générale				X
FÉVRIER						
Mercredi 7	Les Craquelins	LOTO				X
MARS						
Samedi 3	Amicale Laique	Vide greniers			X	
Dimanche 4	Amicale Laique	Vide greniers			X	
Mercredi 14	Les Craquelins	Concours de belotte				X
Samedi 17	Korollerien Lannon	Raclette		X		
Samedi 24	Korollerien Lannon	Raclette	X			
AVRIL						
Mercredi 4	Les Craquelins	repas à thème				X
Samedi 07	Apel	Repas tartiflette				
Mercredi 18	Les Craquelins	Concours de belotte				X
Samedi 21	Plumes d'Armor	Salon du livre - Plumes d'Armor			X	
Dimanche 29		Journée de la déportation	X			
MAI						
Mardi 8		Cérémonie Armistice de 1939-1945	X			
Jeudi 10	JSL	Tournoi Ecole de Foot		X		
Samedi 12	Amicale Laïque	Loto			X	
Dimanche 13	Amicale Laïque	Loto			X	
Mercredi 16	Les Craquelins	Concours de boules				X
Dimanche 27		Fête des Mères (Résidence An Héol)				
JUIN						
Jeudi 8		Journée nationale des morts en Indochine	X			
Samedi 9	Amicale laïque	Kermesse			X	
Dimanche 10	Amicale laïque	Kermesse			X	
Dimanche 10	A.P.E.L	Kermesse de l'école du Sacré-Cœur				
Mercredi 13	Les Craquelins	Repas à thème				X
Vendredi 15	JSL	Assemblée générale au foyer stade				
Samedi 16 juin	Les Gais Lurons	Cochon grillé				X
Samedi ?	Les Gais Lurons	Journée champètre				
Lundi 18		Cérémonie Appel du Général de Gaulle (Mairie)	X			
Dimanche 17		Fête des Pères (Résidence An Héol)				
Mercredi 20	Les Craquelins	Fermeture du club				X
Vendredi 22	Tennis Club Lanvollon	Assemblée générale au foyer			X	
Vendredi 22	Comité Animation	Fête de la St Jean ouverture	X	X	X	
Samedi 23	Mairie	Spectacle pyrotechnique + fête foraine	X	X	X	
Samedi 23	Amicale Sapeurs Pompiers	Moules frites à la caserne				
Dimanche 24	Comité Animation	Puces de la Saint-Jean	X	X	X	
lundi 25	Comité Animation	Fermeture Puces	X	X	X	
Samedi 30	Korollerien Lannon	Repas de fin d'année	X			

JUILLET						
Mercredi 18	Korollerien Lannon	Lanvollon en danse (en cas de pluie)		X		
Samedi 21 au 29	Tennis Club Lanvollon	Tournoi du samedi 21 au samedi 29			X	
Samedi 29	Tennis Club Lanvollon	Finale du tournoi			X	
AOÛT						
Samedi 4	Comité Animation	Lanvollon en fête	X	X	X	
Dimanche 5	Comité Animation	Foire aux puces	X	X	X	
Mercredi 8	Korollerien Lannon	Lanvollon en danse (en cas de pluie)		X		
SEPTEMBRE						
Mardi 4	Les Gais Lurons	Reprise				X
Mardi 4	Mme OTTARI	Reprise				X
Mercredi 5	Les Craquelins	Reprise				X
Samedi 15	Mme OTTARI	Atelier				X
Mardi 25	Ateliers loisirs	Assemblée générale	X			
OCTOBRE						
Samedi 13	Mme OTTARI	Atelier (am)				X
Mercredi 17	Les Craquelins	Loto				X
NOVEMBRE						
Dimanche 11		Journée nationale pour tous les morts	X			
Mercredi 14	Les Craquelins	Concours de boules				X
Mardi 13	Korollerien Lannon	Assemblée générale	X			
DÉCEMBRE						
Mercredi 5		Cérémonie du souvenir aux morts d'Afrique du Nord	X			
Mercredi 5	Les Craquelins	Concours de belotte				X
Samedi 8	Comité Animation	Marché de Noël		X	X	
Dimanche 9	Comité Animation	Marché de Noël		X	X	
Mercredi 12	Les Craquelins	Repas de fin d'année	X			
Samedi 15	Les Gais Lurons	Repas de fin d'année				X
Mercredi 19	Les Craquelins	Bûches de NOEL				X

ETAT CIVIL

JUILLET AOUT SEPTEMBRE
OCTOBRE NOVEMBRE

Naissances

- **Thaïs Françoise France RAMOS,** 3 rue Jean Gonidec, le 19 juillet
- **Emma LE CAER,** 14 rue Joseph Boulliou, le 4 août
- **Inès Florence Catherine QUATTRIN**, Grand Kergoat, le 10 septembre
- **Maïwen JACQ VALENTIN,** 25 rue de la Gare, le 19 septembre
- **Manon LE NORMAND,** 46 rue du Trégor, le 6 octobre
- **Clémence Lily-Rose GLAIS CALVEZ,** 12 rue Saint-Hubert, le 10 novembre

Mariages

- **Mohammed HARRAR et Paméla LE MOUELLIC,** Le Veuzit, le 9 septembre

Décès

- **TALBOURDET Jean-Paul Emile Victor,** 71 ans, épouse de Josiane Alice FERRAN 14 rue du Leff, le 24 juillet
- **COADOU Marie Alexandrine,** 93 ans, veuve de Louis Marie ADAM, 3 rue du Moulin, le 31 juillet
- **CAILLE Henri François,** 90 ans, époux de Dominique Hélène CAIX, 5 Cité Bel Air, le 26 août
- **COLLIGNON Didier Pascal,** 56 ans, célibataire, Kercadiou, le 2 septembre
- **LEROUX Léon Pierre Emile,** 71 ans, époux de Josette Marie Simone Félicie LEBARBIER, 11 rue de Liors Vraz, le 11 septembre
- **BLANVILLE Denise Henriette,** 93 ans, veuve de Jean MORILLA, 16 rue Saint-Yves, Le 16 septembre
- **FONTENELLE Robert Maurice,** 67 ans, époux de Joëlle Danièle Paulette CODER, 1 Impasse de Kernevez, le 23 octobre
- **LE BOLLOC'H Anne,** 81 ans, veuve de Lucien Jean Louis PRIGENT, 16 rue Saint-Yves, le 2 novembre
- **Marie, Thérèse LE SAUX,** 89 ans, veuve Marcel MENGUY, 16 rue Saint-Yves, le 24 novembre 2017

L'automne habille le square Georges Brassens